PRP Safety FORMATION
La Prévention sur Mesure
www.prpsafety.fr

PROGRAMME DE FORMATION
Chef de Manœuvres / Elingage / Opération de Levage
Art l4141-2 Code du Travail.

« Le chef de manœuvre est une personne formée, reconnue compétente ayant une autorité réelle et qui n'effectue que cette tâche pendant l'opération de levage avec les engins de levage »

Objectifs : Acquérir les connaissances théoriques et pratiques afin de réaliser des élingages en sécurité**.** Appliquer et faire appliquer les règles de sécurité**.** Savoir communiquer, avec les conducteurs des engins de levage. Acquérir les connaissances techniques.

Public : Toute personne chargée du levage et/ou élingage de charges.
Prérequis : Maîtriser la compréhension de la langue française. prérequis validé par le participant ou l'employeur. Port des EPI.
Un conducteur avec CACES et Autorisation de Conduite.

DUREE : 7h00 soit 1 jour
Nombre de stagiaires : de 01 à 06.

Délais d'accès : Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la formation 48 heures minimum.

Tarif : à partir de 990€ Nous consulter.
Dates des sessions : Nous contacter 04.68.95.74.09 ou consulter notre site internet www.prpsafety.fr

Modalités pédagogiques : Livret stagiaire, Alternance d'apports théoriques et de mises en situation. Echanges thématiques, partage d'expérience, réflexion commune, mini-quizz, jeux de rôle.
Moyens et outils utilisés : Salle de formation, vidéo projecteur, supports visuels (power point, vidéos), fiches des risques professionnels en lien avec l'activité de l'entreprise (source INRS). Plan de levage. Zone d'évolution avec engins/charges.

Moyens humains : Issu du BTP et/ou industrie. Experts en levage. Formateurs titulaires d'une expérience professionnelle de 2 ans minimum dans l'animation de formation.
Les modalités de suivi du stagiaire et d'évaluation d'acquis :
Exercices et mise en situation des participants
Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues. Contrôle des connaissances et savoir-faire.
Le lieu de formation :
Intra Uniquement**,** Nous consulter.

Accessibilité aux personnes handicapées : Notre salle de formation est accessible aux personnes handicapées. Les moyens de la prestation pourront être adaptés en fonction du handicap : contactez notre référent Handicap : contact@prpsafety.fr

Responsable pédagogique et technique
M. KAMEL BELKACEM.
contact@prpsafety.fr

VALIDATION :
Attestation de formation / Attestation de réalisation
- Recyclage : tous les 3 ans.

1/1

Contenu :

Rôle Le chef de manœuvre : Réglementation et responsabilités **3h30**
Participe à l'inspection commune préalable lorsque cette demande est prévue par l'organisation du chantier pour l'opération à réaliser, informe le grutier des règles de sécurité de l'opération de levage, des éventuels risques d'interférence avec d'autres grues et des documents rédigés pour la sécurité du chantier (plan de prévention, PPSPS…),

Les moyens de levage
Etude de plan de levage
Connaître les principes de fonctionnement et règles de sécurité des engins de levage.

La C.M.U : Calcul de la masse / Le centre de gravité
Connaître les caractéristiques des charges et les conditions de sécurité qui en découlent,
Vérifie les documents relatifs aux contrôles réglementaires des engins et des accessoires de levage

Méthodologie de l'élingage : Les élingues / Les accessoires
Contrôle le choix et la mise en œuvre des accessoires d'élingage (mode d'élingage, CMU et angles d'élingage, protection des accessoires, etc.)

Communication, gestes et signaux
En communication constante avec le conducteur d'engin pour lui donner toutes les instructions permettant de réaliser l'opération de levage en toute sécurité,

Mise en place du balisage et veille à ce qu'il reste pertinent et soit respecté,
S'assure que le survol de la charge ne mettra aucune personne ou installation en péril,
Vérifications
Prendre connaissance des informations météorologiques et environnementales avant l'opération de levage et les transmet au grutier et aux élingueurs (par exemple vitesse du vent, présence de lignes électriques, etc.)

S'assure que le parcours au sol des élingueurs chargés du maintien et de la bonne orientation de la charge, est dégagé de tout obstacle ;
Veille à la sécurité des élingueurs et est attentif à ne pas donner l'ordre de levage au grutier avant que les élingueurs n'aient confirmé leur accord,
Réalise et formalise l'examen d'adéquation qu'il lit, présente et transmet au grutier pour cosignature, Cet examen portera sur :
Les caractéristiques de la charge La configuration du levage,
L'engin et les accessoires de levage, La pression au sol.

Le chef de manœuvre vérifie la compatibilité de la résistance au sol communiquée par le maître d'œuvre ou le maître d'ouvrage avec la pression exercée par la grue sur chacun de ses points d'appui.
Signale au grutier (opérateur) le début et la fin de l'opération de levage.

Que faire en cas d'accident ?

Pratique : **3h30**
Vérification et lecture du Plan de levage.
Prendre connaissance des informations météorologiques et environnementales avant l'opération de levage, réalisation de l'examen d'adéquation, vérification des matériels de levage, technique d'élingage, transport et levage de charges divers et communication (gestes et signaux).

Temps d'échange avec formateur/stagiaires.

- Évaluation théoriques et pratiques
Bilan de la formation, remise de questionnaires de satisfaction et clôture de la formation.